

Direction Opérations
Département Projets-Construction
Projet Monbalen

DREAL Région Aquitaine
Service Climat et Energie
Cité administrative - BP 90
Rue Jules Ferry
33090 BORDEAUX CEDEX

Recommandé avec Avis de réception
n° 1A 117 770 8525 1

A l'attention de Monsieur Alain Lemainque

Réf. courrier: DMO-TIGF-DREALAQ-LET-000002
Réf. dossier : BX-DMO-000-TIGF-000001

Affaire suivie par Bruno Charon
Mail : bruno.charon@tigf.fr - Tel : 05 59 13 33 66

Pau, le 20 mai 2016

Objet : Projet MONBALEN - Déviation de la canalisation DN80 Monbalen Ouest – Villeneuve sur Lot
Communes de Monbalen, Castella et Saint Antoine de Ficalba
Demande d'Autorisation préfectorale de Construire et d'Exploiter une canalisation de transport de gaz naturel
Demande de Déclaration d'Utilité Publique
Demande de Mise en Arrêt Définitif du tronçon dévié

Monsieur,

Dans le cadre du projet MONBALEN, nous vous prions de trouver ci-joint copie du courrier de :

- Demande d'Autorisation de Construire et d'Exploiter de l'ouvrage et la demande d'autorisation d'arrêt définitif du tronçon dévié valable à compter de la mise en service de la déviation ;
- Demande de Déclaration d'Utilité Publique associée au projet.

que nous avons adressé à Madame le Préfet du Lot et Garonne en date du 20 mai 2016, ainsi que 3 exemplaires du dossier cité en référence ci-dessus.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Bruno CHARON
Chef du Projet

PJ : Copie du courrier DMO-TIGF-PREF47-TIGF-000002 adressé à Madame le Préfet du Lot et Garonne
3 exemplaires du dossier BX-DMO-000-TIGF-000001